



Ajaccio, le jeudi 24 mars 2016

Objet : Réponses à vos sollicitations émises pendant la réunion du 12 février 2016

Messieurs les directeurs de la CAPA en charge des problématiques de mobilité,

Vous avez eu l'amabilité de nous recevoir en prévision des ateliers de diagnostic concernant la démarche PDU en cours à la CAPA. Lors des échanges, qui furent à la fois instructifs et conviviaux, vous nous avez parlé d'un budget 2016 de 250 000 € destiné au développement du vélo comme moyen de locomotion qui aurait été voté le 18 février 2016 et pour lesquels vous nous proposiez de vous faire part de propositions d'usage de ce montant. Nous n'avons pas pu avoir accès à la confirmation de ce montant, le site de la CAPA ne précisant pas le détail du budget transport (14,6 millions d'euros) : pourriez-vous nous confirmer que ce montant a bien été fléché « vélo » ?

Comme nous, vous savez que ces 250 000 € représentent à la fois beaucoup d'argent (vu par un citoyen et compte-tenu de l'état des finances publiques) mais aussi très peu, au regard des coûts des infrastructures. Conformément à votre demande, vous trouverez en pièce jointe notre proposition de plan d'actions, qui s'appuie sur une cartographie et sur un tableau de financement.

Frédéric Héran, dans son ouvrage « Le retour de la bicyclette », liste les actions essentielles pour constituer une politique cyclable, que nous vous résumons ci-dessous :

1. Modérer la vitesse partout où cela est possible et généraliser les zones apaisées (zones 30, de rencontre et aires piétonnes) sur 80% du linéaire de voirie
2. Proposer un réseau de dispositifs de stationnement, aussi bien au domicile qu'à destination,
3. Porter une politique de promotion de la bicyclette visant à redresser son image et à encourager sa pratique,
4. Constituer un réseau dense et maillé d'itinéraires cyclables proposant un niveau de sécurité homogène,
5. Offrir des services permettant de lutter contre le vol, de faciliter la location et la réparation des vélos.

En espérant que nos propositions puissent alimenter vos réflexions, nous aimerions réagir à certains échos que nous avons eu de projet de création d'un système de Vélo en Libre-Service à la CAPA. D'un avis partagé, il semble que ces dispositifs soient très coûteux et ne suffisent pas à faire une politique cyclable. Pour étayer ces propos, nous vous invitons à consulter les pièces jointes à ce courrier :

- Vélib' : quatre ans après, un bilan mitigé, JC, Le Figaro, 30 juin 2011
- Le vélo en libre-service a dix ans mais toujours pas de modèle économique, Olivier Razemon, Le Monde, 19 juin 2015
- VLS, Frédéric Héran, Vélocité, janvier-février 2016

Nous concluons en citant M Héran (venu à Ajaccio en septembre 2015) qui, en parlant du coût d'un tel dispositif, posait la question suivante : « *Avec de telles sommes, que pouvait-on faire d'autre pour encourager les déplacements à vélo ?* ». C'est effectivement la question que nous vous adressons.

Veillez noter par ailleurs que nous nous joindrons volontiers aux futures réflexions du PDU et que nous avons étudié le projet de renouvellement urbain aux Cannes et aux Salines, pour lequel des remarques ont été adressées au commissaire enquêteur.

Le Conseil d'Administration de Velocità





En complément, voici la liste des premiers dysfonctionnements identifiés à Ajaccio :

1/ Discontinuités piétonnes et traversées non accessibles (aux personnes à mobilité réduite, aux vélos, aux poussettes)

Il n'y a plus de trottoir au niveau du magasin Leclerc : les piétons et cyclistes doivent donc circuler sur le parking

Trottoir le long de la piste cyclable de l'Amirauté truffé de poteaux et très étroit

Traversées piétonnes le long de la rue Dell Pellegrino non accessibles



Les traversées piétonnes sur le cours Prince Impérial autour des traversées de voie ferrée présentent des marches ;